



5 AVENUE DE LA GARE
11300 LIMOUX
Tél : 06.87.60.98.61 fabienne DELAUNAY Présidente
06.78.31.50.63 Thomas BELLIATO Maître d'Armes.
www.escrime-limoux.fr



FICHE D'INSCRIPTION

SAISON : 2018/2019

NOM : _____

PRENOM : _____

Adresse _____

Téléphone : _____ Date de naissance : _____

Nationalité : _____

E-mail : _____@_____

Pour les Mineurs :

Nom Père _____

Adresse _____

Tél : _____

Nom Mère _____

Adresse _____

Tél : _____

Arme : FLEURET EPEE
GAUCHER DROITIER

CATEGORIE :

M5 M7 M9 M11 M13 M15
M17 M20 M23 Seniors Vétérans

LIMOUX ESCRIME CLUB



5 AVENUE DE LA GARE
11300 LIMOUX

La présente inscription est établie pour la saison 2018/2019, moyennant une cotisation annuelle de **160€** pour les **M5 M7 M9** et **230€** pour les autres catégories.

L'absence ne suspend pas le règlement de la cotisation.

La cotisation est payable en une fois au début de la saison, mais peut-être réglée avec trois chèques donnés au moment de l'inscription qui seront encaissés en septembre janvier et mars. (Chèques établi à l'ordre du LIMOUX ESCRIME CLUB).

Le paiement de la cotisation en espèces se fera en une seule fois au moment de l'inscription.

Le tireur sera licencié à la Fédération Française d'Escrime FFE. La licence, obligatoire, sera établie par le Club après règlement de la cotisation.

La tenue et les armes seront fournies par le club la première année.

L'achat du gant et du masque est obligatoire la deuxième année.

La troisième année, le tireur devra s'équiper de sous-cuirasse 800NW et arme électrique + fil de corps.

Les vestes et pantalons peuvent être prêtés par le club, selon le stock disponible. A noter que les tenues du club restent au club.

Les tireurs qui participent aux compétitions officielles (ligues et circuits nationaux) devront impérativement posséder leur équipement personnel aux normes FFE CE (Gant, masque, veste, pantalon, sous-cuirasse 800NW, cuirasse électrique, fil de corps et armes électriques)

Un **certificat médical** d'aptitude à la pratique de l'escrime et précisant sa durée de validité est **obligatoire** avant la première leçon.

Je soussigné, M et/ou Mme _____

Responsable de _____

- Autorise les dirigeants du club ou leurs représentants à prendre toutes les mesures en cas d'accident survenant à mon enfant et à faire prodiguer tous les soins ou interventions que nécessiterait son état.
- Déclare avoir pris connaissance et accepté le règlement Intérieur du Limoux Escrime Club
- Déclare avoir été informé(e) des conditions de l'assurance et reconnais avoir choisi en connaissance de cause parmi les différentes options d'assurance proposées (cocher l'option choisie)
 - Assurance de base : (par défaut prise en charge par le club donc pas de surcoût)
 - Assurance licence + : Le surcoût de l'assurance est à rajouter à la licence +1.58€

Catégories : M5 nés en 2014 et après / M7 nés en 2012 2013 / M9 nés en 2010 2011 / M11 nés en 2008 2009 / M13 nés en 2006 2007 / M15 nés en 2004 2005 / M17 nés en 2002 2003 / M20 nés en 1999 2000 2001 / M23 nés 1996 et avant/ Seniors nés 1998 et avant / Vétérans 1 1970 à 1979 / Vétérans 2 1960 à 1969 / Vétérans 3 1950 à 1959 / Vétérans 4 nés avant 1949.

Signatures des parents

La Présidente